



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E176876

VALABLE JUSQU'AU 01/02/2024

ÉDITÉ LE 26/01/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/06/2018

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ARRAS 840126031

Siret : 840 126 031 00011

Code NACE : 4673A

Numéro caisse de congés payés : 3062462

Assurance Responsabilité Travaux :

AVIVA 79171810

Assurance Responsabilité Civile :

AVIVA 79171810

Situation fiscale et sociale : A jour au 02/01/2022

Raison sociale : CC HABITAT

18 RUE FRANCOIS BRASME
62160 BULLY LES MINES

Téléphone : 03 21 40 02 79

Portable :

Site Internet : www.cchabitat.fr

E-mail : cchabitat62@gmail.com

Responsabilité légale :

CANION CEDRIC GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / CANION CEDRIC GÉRANT(E)
NON ASSOCIÉ(E) / LEROY MAXIME CO-GÉRANT NON ASSOCIÉ

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	02/02/2022
3811 PROB	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	02/02/2022
4131 PROB	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	31/08/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	02/02/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	31/08/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	02/02/2022
o Isolation des combles perdus	31/08/2022
o Isolation des planchers bas	31/08/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENTEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.